

# Pollionnay



*Une nouvelle équipe à votre service*



Communauté de Communes des  
Vallons  
du Lyonnais  
Une commune  
membre de la  
Communauté  
de Communes  
des Vallons  
du Lyonnais

Bulletin d'Informations  
municipales et communales

MAI 2001 - N° 73

# Sommaire

|                                   |    |                                                |    |
|-----------------------------------|----|------------------------------------------------|----|
| Le Mot du maire .....             | 3  | Club de Foot de Pollionnay .....               | 19 |
| Infos municipales : .....         | 4  | Soirée Musiques du Monde .....                 | 21 |
| Conseil Municipal .....           | 4  | Concert Reggae .....                           | 22 |
| Les Commissions .....             | 8  | Renc'arts.....                                 | 22 |
| Vos élus .....                    | 9  | Ecole de musique .....                         | 23 |
| Services .....                    | 10 | Association des familles .....                 | 23 |
| Lutte contre les bruits           |    | Que se passe-t-il à la Maison                  |    |
| de voisinage .....                | 10 | de la Rencontre .....                          | 24 |
| Les Nouveaux Commerçants.....     | 11 | Foire .....                                    | 24 |
| Distribution du bulletin          |    | Anciens Combattants .....                      | 25 |
| suite et fin .....                | 11 | Les amis de la chapelle de Larny               | 26 |
| Rallye de l'Ouest Lyonnais .....  | 11 |                                                |    |
| ELAE .....                        | 12 | Intercommunalité .....                         | 24 |
| Centre de loisirs .....           | 12 | Office du tourisme .....                       | 27 |
| Opération job d'été .....         | 12 | Compte rendu de la séance                      |    |
| Le tri sélectif des déchets ..... | 12 | plénière du 14 décembre 2000 .....             | 27 |
| La vie associative.....           | 14 | Compte rendu de la séance                      |    |
| Médiathèque .....                 | 14 | plénière du 18 janvier 2001 .....              | 28 |
| Sauvegarde des Coteaux            |    | Compte rendu de la séance                      |    |
| du Lyonnais .....                 | 16 | plénière du 1 <sup>er</sup> février 2001 ..... | 29 |
| Association Geneviève Dumont..    | 16 | Compte rendu de la séance                      |    |
| APRAC .....                       | 18 | plénière du 2 mars 2001 .....                  | 30 |

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.

Responsable informations : Nancy PEFAURE, adjointe.

Dépôt légal : mai 2001

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

Le prochain bulletin paraissant début juillet 2001, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, avant le 10 juin 2001. Merci.

## LE MOT DU MAIRE



Chers administrés,

Dans les derniers éditoriaux du bulletin municipal, il ne m'était pas possible de communiquer sur les dernières décisions que le précédent conseil municipal a été amené à prendre en fin de mandat, et ce pour cause de campagne électorale.

Un certain nombre de dossiers ont pu être ainsi soldés grâce aux adjoints et conseillers en place. Je tiens une nouvelle fois à les remercier car le travail accompli a été fait avec motivation et conviction durant ces six années. Je profite de ces quelques lignes pour étendre mes remerciements aux conjoints qui durant cette période se sont également mis au rythme de la vie collective.

Je voudrais aussi m'adresser à tous ceux qui s'interrogent sur les raisons qui ont motivé la non représentation massive des élus du précédent mandat : la façon la plus simple d'obtenir des réponses est de s'adresser à chacun d'entre eux.

Mais tournons-nous maintenant vers l'avenir. Une nouvelle mandature vient de commencer et je peux vous assurer que le conseil municipal en place fait preuve d'une grande détermination, son objectif est de vous servir encore mieux et d'apporter à Pollionnay les infrastructures nécessaires au développement que vous êtes en droit d'attendre, tout en recherchant les meilleurs financements possibles pour la collectivité et en respectant la prudence budgétaire.

Il est fréquent que des personnes venues de l'extérieur nous disent la chance que nous avons d'habiter un si joli village, une si belle commune dans un écrin de verdure, que nous nous devons donc de préserver.

L'un de nos principaux projets est de mener un aménagement cohérent tout en augmentant, par exemple, la sécurité au niveau de la circulation automobile et piétonnière. Je sais que l'arrêté de réglementation de stationnement dans le centre bourg qui vient d'entrer en vigueur ne fait pas forcément que des heureux. Croyez que je trouve regrettable d'en arriver à de telles extrémités, mais malheureusement les divers avertissements adressés et l'appel au sens civique de chacun n'ont pas suffi.

Une autre réglementation importante entrera en application petit à petit et demandera également un effort particulier aux administrés n'étant pas raccordés au réseau d'assainissement public. Il s'agit et vous l'avez tous compris du respect de la loi sur l'Eau. Les premières démarches sont en cours pour que les installations autorisées dans le cadre d'anciens permis de construire soient mises en conformité. Il serait d'ailleurs logique que lorsqu'un contrevenant reçoit un courrier en ce sens, il soit sensibilisé et réalise les travaux demandés sans attendre d'être sanctionné. Le rôle du maire n'est pas forcément facile, lorsqu'il est amené à prendre ce genre de décision, mais sachez que dans tous les cas, il y a faute : soit pour non respect de la loi, soit pour ne pas l'avoir faite appliquer.

Je vous assure donc de mon engagement et de celui de l'ensemble du conseil municipal pour préserver notre Environnement et la qualité de vie que beaucoup nous envient.

Cordialement,

Gilbert Marignier

## INFOS MUNICIPALES

### CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu exhaustif de chaque conseil municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (en face de la salle Jourdan) au centre bourg.

Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque séance du conseil municipal.

#### LES DERNIERS CONSEILS DU MANDAT 1995-2001

#### ■ SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2000

##### Présentation du rapport annuel sur l'eau et l'assainissement.

Le rendement global s'élève à 82,9%, ce qui signifie une part non distribuée due principalement aux fuites et à l'eau non utilisée par les sapeurs pompiers.

Le prix moyen du m<sup>3</sup> pour une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> est de 10,59 francs, il était de 11,38 francs en 1996.

- Le taux d'impayé a baissé.

Pour l'assainissement, le résultat brut d'exploitation de la S. D. E. I. est de -51 000 francs :

470 000 francs de produits pour 524 000 francs de charges. Le coût du m<sup>3</sup> pour une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> est de 8,73 francs, il a baissé de 0,48 franc par rapport à 1998 et ce, en raison de la renégociation du contrat d'affermage. Le coût du m<sup>3</sup> pour l'eau et l'assainissement est de 19,32 francs. Enfin la station d'épuration rejette une eau non conforme. Elle traite 21% des eaux usées de la commune, la COURLY en récupère 37% et 42% correspondent à de l'assainissement autonome.

##### Subventions aux associations

Suite des attributions

Chasse 500 F  
Les Mandrières 800 F  
Paragrèze 2 700 F

##### Stade intercommunal

Il est rappelé que les communes de Pollionnay et Ste Consorce ont décidé d'effectuer une étude de faisabilité et de définition de programme en vue de la réalisation d'un projet intercommunal d'installations sportives, qui est menée par un cabinet d'études.

Il est donc nécessaire de signer une convention avec la commune de Ste Consorce pour définir les engagements des deux parties et notamment leur participation financière.

L'étude porte sur trois sites : Valency et Pipora à Pollionnay et Pipora à Ste Consorce. Ces sites ne semblent pas pertinents. Un autre lieu est proposé : le Quincieux à Ste Consorce. Les premières estimations de coût s'élèvent à 20 millions de francs, ce qui paraît hors de portée des deux communes.

Par ailleurs, il peut aussi être envisagé de mettre aux normes le terrain de football actuel de Pollionnay et les jeux de boules de Ste Consorce, mais cette éventualité doit être étudiée avec précision, car il ne faut pas hypothéquer l'avenir sur un site trop limité par sa dimension.

#### ■ SÉANCE DU 26 JANVIER 2001

##### S. Y. T. R. A. L : suppression de la tarification suburbaine

Le S. Y. T. R. A. L assure la desserte en transport en commun dans les communes de la COURLY et dans sept communes limitrophes dont fait partie Pollionnay. Pour ces sept communes, une tarification spécifique, dite tarification suburbaine, est actuellement appliquée. Une étude a été menée sur les conditions de suppression de cette tarification au profit de la tarification urbaine tout réseau. Elle entraînerait la disparition des abonnements jumelés (plein tarif et campus) et de l'obligation d'oblitérer un second ticket pour voyager entre les deux zones. Il est donc proposé de se prononcer favorablement sur cette proposition, dont le coût s'élèvera en 2001 pour la commune à 10 750 F H. T. Cet accord sera finalisé par la signature d'une convention entre le S. Y. T. R. A. L et la commune de Pollionnay, qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2001. Par contre, pour l'instant, il n'a pas été possible d'augmenter la fréquence des passages.

*Voté à l'unanimité*

##### Création et adhésion au syndicat d'aménagement et de gestion de l'Yzeron, du ratier et du charbonnier.

Après un temps d'étude, le contrat de rivière de l'Yzeron vif entre donc dans sa phase finale et la création d'un syndicat d'aménagement est inéluctable car il sera porteur du dit contrat.

Il y a donc lieu de délibérer sur les statuts de ce futur syndicat d'approuver l'adhésion de la commune à ce syndicat et de désigner les délégués.

*Voté à l'unanimité*

##### Contrat de rivière

20 communes sont concernées. Les objectifs sont les suivants : améliorer la qualité des eaux superficielles, assurer une meilleure gestion des débits d'étiage, maîtriser les risques liés aux inondations et se protéger contre les crues, favoriser le fonctionnement des milieux naturels et restaurer les secteurs dégradés,

## INFOS MUNICIPALES

valoriser et préserver le patrimoine lié à l'eau, structurer la fréquentation humaine, encourager la concertation, animer, informer et sensibiliser, pérenniser la restauration, suivre et mettre en place la gestion du bassin versant et la ressource en eau. La participation de Pollionnay s'élèvera à 107 000 Frs. A Pollionnay s'inscriront les travaux d'assainissement. La durée dudit contrat sera de sept ans.

*Voté à l'unanimité*

##### Mise en place du câble

M. Vernusse, conseiller, fait part de son mécontentement, quant aux travaux aériens réalisés pour la mise en place du réseau câble et demande l'enfouissement des réseaux sur l'avenue de notre dame de Lorette.

Une nouvelle intervention de l'équipe municipale auprès des instances compétentes est demandée.

#### ■ SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2001

##### Transfert de charges

Le 22 septembre 2000, le conseil de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) a décidé de mettre en place la taxe professionnelle unique sur son territoire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

La CCVL percevra la totalité de la taxe professionnelle. Les communes, quant à elles, pourront percevoir la totalité des trois autres taxes locales (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) pour les parts communale et communautaire.

Parallèlement, les communes ont transféré, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, un certain nombre de charges à la CCVL. Un système d'attribution de compensation est prévu pour Pollionnay, le montant de compensation s'élève à 463 000 F.

Il faut approuver le rapport final.

*Voté à l'unanimité.*

##### Raccordement à l'égout de la maison de retraite Jean Villard.

Dans le cadre de la reconstruction de la maison de retraite, il faut fixer le montant du raccordement à l'égout qui est proposé à 150 000 F.

*Voté à l'unanimité.*

##### Budgétisation des charges de la commune au SYDER pour 2001.

Cette charge s'élève à 76 608 fr. Cette somme était fiscalisée. Compte tenu du passage en TPU au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et des conséquences sur les impôts locaux (parts syndicales) il est proposé, afin de ne pas accentuer la pression fiscale d'inscrire ces charges au budget de fonctionnement pour 2001.

##### Fixation du taux des trois taxes directes locales Exercice 2001

|                   |         |
|-------------------|---------|
| Taxe d'habitation | 11,46 % |
| Foncier Bâti      | 15,62 % |
| Foncier non bâti  | 44,20 % |

*Voté à l'unanimité*

##### Budget primitif - Exercice 2001 budget principal

Monsieur Jasserand, adjoint expose la situation financière de la commune et propose à l'assemblée de voter le projet de budget primitif de la commune tel que :

##### RECETTES

|                |                             |
|----------------|-----------------------------|
| Fonctionnement | 8 248 174.55 francs         |
| Investissement | 5 147 609.12 francs         |
| <b>Total</b>   | <b>13 395 783.67 francs</b> |

##### DÉPENSES

|                 |                             |
|-----------------|-----------------------------|
| Fonctionnement  | 8 248 174.55 Francs         |
| Investissements | 5 147 609.12 francs         |
| <b>Total</b>    | <b>13 395 783.67 francs</b> |

Le vote du compte administratif 2000 n'étant pas encore intervenu, la reprise des résultats de l'exercice de l'année dernière a été validée par les services de la trésorerie de Vaugneray et sera jointe à la présente délibération. Le montant du report de fonctionnement au compte 002 s'élève à 3 270 777.55 francs.

*Voté à l'unanimité*

##### Budget primitif - Exercice 2001 budget assainissement

Monsieur Jasserand, adjoint, expose la situation financière du budget assainissement et propose à l'assemblée de voter le projet primitif de l'assainissement de la commune tel que :

##### RECETTES

|                 |                            |
|-----------------|----------------------------|
| Exploitation    | 358 433.59 francs          |
| Investissements | 1 053 760.97 francs        |
| <b>Total</b>    | <b>1 412 194.56 francs</b> |

##### DÉPENSES

|                 |                            |
|-----------------|----------------------------|
| Exploitation    | 358 433.59 francs          |
| Investissements | 1 053 760.97 francs        |
| <b>Total</b>    | <b>1 412 194.56 francs</b> |

Le vote du compte administratif 2000, n'étant pas encore intervenu, la reprise des résultats de l'exercice de l'année dernière a été validée par les services de la trésorerie de Vaugneray et sera jointe à la présente délibération. Le montant du report de fonctionnement au compte 002 s'élève à 63 653.59 francs.

*Voté à l'unanimité*

## INFOS MUNICIPALES

La participation pour raccordement à l'égout au titre de l'article L35-4 du code de la santé publique.

Il est proposé :

- 8 000 francs pour une habitation individuelle
- 5 600 francs par appartement pour un immeuble collectif comprenant 3 à 10 logements.

Pour les immeubles collectifs comprenant 11 appartements et plus, une participation de 4 000 francs par appartement s'applique à partir du onzième appartement.

### Approbation du zonage d'assainissement

Le 21 octobre 1997, le conseil municipal a décidé de lancer une étude de zonage d'assainissement. Elle a été confiée à la société Saunier Environnement avec l'assistance de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

La commission de travail a retenu différentes orientations.

Le raccordement du réseau du centre Bourg au réseau COURLY pour un montant estimatif de 3,5 millions de francs HT (suppression de la station d'épuration) et la mise en séparatif du réseau du centre bourg pour un montant estimatif de 2,5 millions de francs HT. Les secteurs de Larny, Valency, la Rapaudière, les Presles et le Vivarais feront aussi l'objet à long terme d'un aménagement en réseau collectif pour un montant estimé à 8.2 millions de francs HT.

Voté à l'unanimité

### Le parc Aventures

Mme Chanoz, Conseillère, demande des explications quant à ce projet.

M. Bouchard, conseiller, regrette que cette question n'ait pas été traitée au niveau de la commission environnement.

Il est confirmé qu'une demande de création de parc d'aventures a bien été déposée. Ce dossier est traité au niveau de la CCVL et rien n'a été décidé.

Ce conseil était le dernier du mandat 1995-2001, M. le maire remercie l'assemblée pour son travail effectué ces six dernières années.

## LES PREMIERS CONSEILS DU MANDAT 2001-2007

### ■ SÉANCE DU 18 MARS 2001

Ont obtenu et ont été déclarés élus à l'issue du premier tour de scrutin des élections municipales, le 11 mars 2001 :

|                      |          |
|----------------------|----------|
| Marquier Jean-Pierre | 601 voix |
| Marignier Gilbert    | 588 voix |
| Carret Alain         | 587 voix |
| Lhotte Patrick       | 581 voix |
| Beauquis Geneviève   | 580 voix |
| Roux Christine       | 575 voix |
| Brottet André        | 573 voix |
| Guillermin Serge     | 571 voix |
| Raquin Christian     | 563 voix |
| Péfaure Nancy        | 563 voix |
| Perraud Alain        | 562 voix |
| Poccachard Agnès     | 562 voix |
| Rouville Hervé de    | 559 voix |
| Banks Danièle        | 553 voix |
| Porte Muriel         | 550 voix |
| Chêne Jean Marie     | 544 voix |
| Rageade Christian    | 532 voix |
| Gallone Elisabeth    | 519 voix |
| Garlet Gilles        | 512 voix |

- Election du Maire : Gilbert Marignier 16 voix 3 blancs

- Le nombre d'adjoints est fixé à cinq

Voté à l'unanimité

- Election du **premier adjoint** André Brottet 16 voix 2 blancs, 1 voix pour JP Marquier

- Election du **deuxième adjoint** Jean Pierre Marquier 18 voix, 1 blanc.

- Election du **troisième adjoint** Elisabeth Gallone 18 voix, 1 blanc.

- Election du **quatrième adjoint** Christian Raquin 16 voix 3 blancs

- Election du **cinquième adjoint** Nancy Péfaure 18 voix, 1 blanc.

## INFOS MUNICIPALES

### ■ SÉANCE DU 22 MARS 2001

Désignation des différentes délégations

#### Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais

|            |                                        |
|------------|----------------------------------------|
| Titulaires | Gilbert Marignier<br>André Brottet     |
| Suppléants | Jean-Pierre Marquier<br>Patrick Lhotte |

#### Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais

|            |                                       |
|------------|---------------------------------------|
| Titulaires | Gilbert Marignier<br>Christian Raquin |
| Suppléants | Nancy Péfaure<br>André Brottet        |

#### Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau de l'Ouest Lyonnais

|            |                                   |
|------------|-----------------------------------|
| Titulaires | Christian Raquin<br>Alain Carret  |
| Suppléants | Alain Perraud<br>Serge Guillermin |

#### Syndicat d'Electrification de la Grande Banlieue Périphérique

|            |                                       |
|------------|---------------------------------------|
| Titulaires | Christian Raquin<br>Alain Carret      |
| Suppléants | Hervé de Rouville<br>Serge Guillermin |

#### Syndicat Intercommunale de Protection des Personnes Agées

|            |                                        |
|------------|----------------------------------------|
| Titulaires | Gilbert Marignier<br>Elisabeth Gallone |
| Suppléants | Geneviève Beauquis<br>Christine Roux   |

#### Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnière

|            |                                   |
|------------|-----------------------------------|
| Titulaires | Jean Marie Chêne<br>Danièle Banks |
| Suppléants | Christian Rageade<br>Alain Carret |

#### Syndicat du Syndicat Paragrèfle

|            |                                |
|------------|--------------------------------|
| Titulaires | Gilles Garlet<br>Nancy Péfaure |
|------------|--------------------------------|

#### Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Réalisation et l'Entretien d'Espaces Naturels

|            |                                   |
|------------|-----------------------------------|
| Titulaires | Christian Raquin<br>Alain Perraud |
| Suppléants | Alain Carret<br>Nancy Péfaure     |

#### Syndicat intercommunal pour la construction de la gendarmerie de l'Ouest lyonnais

|            |                                    |
|------------|------------------------------------|
| Titulaires | Alain Perraud<br>Hervé de Rouville |
| Suppléants | Agnès Poccachard<br>Alain Carret   |

#### Association pour les personnes âgées

|            |                                         |
|------------|-----------------------------------------|
| Titulaires | Geneviève Beauquis<br>Elisabeth Gallone |
|------------|-----------------------------------------|

#### Association intercommunale d'aide à domicile

|            |                                   |
|------------|-----------------------------------|
| Titulaires | Elisabeth Gallone<br>Muriel Porte |
| Suppléants | Christine Roux                    |

#### Association Réagir (prévention routière)

|           |                  |
|-----------|------------------|
| Titulaire | Agnès Poccachard |
|-----------|------------------|

#### Association ALCALY (Alternative au contournement Autoroutier de Lyon)

|          |               |
|----------|---------------|
| Déléguée | Danièle Banks |
|----------|---------------|

#### Maison de Retraite Jean Villard

|          |                      |
|----------|----------------------|
| Déléguée | Jean Pierre Marquier |
|----------|----------------------|

#### Conseil d'Etablissement de la Maison de Retraite Jean Villard

|         |                   |
|---------|-------------------|
| Délégué | Hervé de Rouville |
|---------|-------------------|

#### Commission d'Appels d'Offre

|            |                                                                               |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Titulaires | Gilbert Marignier<br>Christian Raquin<br>Jean Pierre Marquier<br>Alain Carret |
| Suppléants | André Brottet<br>Serge Guillermin<br>Patrick Lhotte<br>Agnès Poccachard       |

## INFOS MUNICIPALES

### • Délégation du conseil municipal à Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le conseil municipal, pour des raisons d'ordre pratique, ne peut régler dans le détail tous les problèmes de gestion. Dès lors, s'impose à lui la nécessité de déléguer tout ou partie de ses attributions au maire. Les délégations simplifient et accélèrent la gestion des affaires courantes de la commune. L'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, complété par l'article 63 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 permet donc au conseil municipal de donner au maire tout ou partie pour la durée de son mandat pour prendre notamment les décisions suivantes :

- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.
- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
- passer les contrats d'assurance
- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 40 000 francs.
- décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 30 000 francs.
- arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services municipaux.
- créer les règles comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.
- exercer au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code.
- d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle dans les instances administratives.

Les dispositions relatives aux matières visées par la délégation sont prises, en cas d'empêchement de Monsieur le Maire, par le conseil municipal. Monsieur le Maire doit rendre compte trimestriellement des décisions qu'il aura été amené à prendre. Le conseil municipal peut toujours mettre fin à la délégation.

Il est donc proposé au conseil municipal de donner délégation à Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales complété par l'article 63 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 pour prendre les décisions ci-dessus énumérées.

Voté à la majorité : 17 voix pour 1 abstention 1 contre.

## LES COMMISSIONS

### Commission Finances

J.P. Marquier  
A. Brottet  
C. Raquin  
P. Lhotte  
M. Porte  
D. Banks

### Commission agriculture commerce tourisme artisanat

N. Pefaure  
A. Poccachard  
D. Banks  
A. Carret  
H. de Rouville

### Commission voirie et travaux généraux

A. Brottet  
C. Raquin  
A. Carret  
S. Guillermain  
A. Perraud

### Commission urbanisme POS gestion de l'espace

A. Brottet  
JP Marquier  
A. Carret  
G. Beauquis  
M. Porte  
JM Chêne

### Environnement

G. Marignier  
N. Pefaure  
A. Carret  
A. Perraud  
H. de Rouville  
E. Brochet  
JP Goy  
P Vial  
M. Bouchard  
C Lagarde Levesque

### Information communication démocratie

G. Marignier  
N. Pefaure  
C. Raquin  
P. Lhotte  
C. Roux  
H. de Rouville  
G. Garlet  
E. Brochet  
MA. Marchand  
C. Danière

### Ecole

G. Marignier  
A. Brottet  
E. Gallone  
C. Roux  
A. Poccachard  
C. Rageade  
R. Beaumont  
A. Marignier  
P. Perra

### Jeunesse sports culture vie associative

G. Marignier  
JP Marquier  
N. Pefaure  
A. Perraud  
C. Rageade  
G. Garlet  
R. Beaumont  
L. Janin Thivos

### CCAS

A. Brottet  
E. Gallone  
G. Beauquis  
H. de Rouville

## INFOS MUNICIPALES

### Nouveau partage des responsabilités entre le maire et ses adjoints



M. le Maire  
Gilbert Marignier

Coordonne l'ensemble  
des compétences



1<sup>er</sup> Adjoint  
André Brottet

- Assainissement
- Plan d'occupation des sols
- Urbanisme
- Gestion des locations
- Entretien des bâtiments publics



2<sup>ème</sup> Adjoint  
Jean-Pierre Marquier

- Finance/Gestion
- Budget assainissement
- Budget CCAS
- Personnel



3<sup>ème</sup> Adjointe  
Elisabeth Gallone

- Affaires scolaires
- Affaires sociales
- CCAS (centre communal d'action sociale)



4<sup>ème</sup> Adjoint  
Christian Raquin

- Voirie
- Assainissement
- Réseaux
- Ordures ménagères



5<sup>ème</sup> Adjointe  
Nancy Pefaure

- Bulletin municipal
- Activités éco + tourisme
- Sports/Jeunesse/Culture
- Vie Associative

### Vos élus



Alain Carret



Alain Perraud



Serge Guillermin



Agnès Poccachard



Christian Rageade



Murielle Porte



Christine Roux



Danielle Banks



Patrick Lhotte



Geneviève Beauquis



Gilles Garlet



Hervé de Rouville



Jean-Marie Chêne

## INFOS MUNICIPALES

### LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

**RAPPEL : ARRÊTÉ PRÉFECTORAL  
N° 99.1667**

Extrait : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers avec l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

### OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Mardi, mercredi, jeudi, samedi  
de 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi de 14 h 00 à 16 h 30

### SECRÉTARIAT

Tél 04.78.48.12.09 - Fax 04.78.48.15.09

### ECOLE PUBLIQUE MICHEL SERRES

Tél 04.78.48.16.79 - Fax 04.78.48.17.24

E-mail : ec.michel.serres.pollionnay@marelle.org

### RESTAURANT SCOLAIRE

Tél 04.78.48.17.34

### LOCAL DES POMPIERS

Tél 04.78.48.15.80

### MÉDIATHÈQUE

Tél 04.78.48.14.69

**YAMAHA**

LYON

**Alexis Motos**

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès - tél. : 04 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin

tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 61 70 70

### AIAD

Une association au service de l'aide à domicile  
auprès des personnes âgées :

Place Andrée-Marie Perrin

69290 Craponne

Tél. 04 78 57 34 09

### RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Une structure au service des assistantes  
maternelles, des familles et des enfants.

10, rue de la Mairie

69290 St Genis-les-Ollières

Tél. 04 78 57 44 91

DEPUIS LE 3 AVRIL 2001  
NOUVELLE PROPRIÉTAIRE DU SALON DE COIFFURE

**-INFINITIF-**

Mlle Audrey RAYMOND  
pour vous servir

Du mardi au vendredi

9 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 18 h 30

Samedi

8 h 30 - 16 h 30

Non stop

Venez la découvrir

Tél. 04 78 48 17 65

## INFOS MUNICIPALES & SERVICES

### LES NOUVEAUX COMMERÇANTS DE POLLIONNAY

La Cour du Roy avec M. Fournand



### DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL SUITE ET FIN

Suite à la mauvaise distribution du bulletin municipal en octobre dernier, nous étions en conflit avec les services de la Poste.

Depuis nous avons obtenu un dédommagement insatisfaisant au regard du préjudice subi.

Pour conclure ce contentieux, nous tenions à dire que la sévérité de nos critiques parues dans le bulletin municipal N°72 du mois de décembre s'adressait à la hiérarchie de la poste et non pas au responsable du bureau de Craponne et encore moins aux facteurs.

Nous voulions apporter cette précision.

Pour la municipalité  
André Brottet

Le salon Infinitif avec Audrey Raymond



Après les réussites populaires des 2 premières éditions,  
la Jeune Chambre Economique de l'Ouest Lyonnais organise

### la 3<sup>e</sup> édition du RALLYE DE L'OUEST LYONNAIS

LE DIMANCHE 20 MAI 2001.

Venez passer une agréable journée !

Formez un équipage et inscrivez-vous pour une participation  
de 90 F par adulte.

Vous partirez avec le café et les croissants et des lots  
de valeurs seront remis à l'arrivée autour d'un cocktail.

Départ à 9 h 30 de l'Hôtel Mercure  
à Charbonnières les Bains

Pour vous inscrire, contactez :  
Denis Revol - Tél. 04 72 31 07 81  
E-mail : denisrevol@club-internet.fr

## INFOS MUNICIPALES & SERVICES

### ESPACE LOISIRS ANIMATIONS ECHANGES



BP 24 - 12 rue de la poste  
69491 Pierre Bénite cedex  
04 78 86 94 94

**Nous recherchons des animateurs (trices)** pour encadrer des séjours, du 30 juin au 20 juillet 2001 ou du 29 juillet au 18 août 2001 auprès d'enfants ou adultes handicapés mentaux.

**Profil :** être motivé, être âgé de plus de 21 ans et posséder le permis B depuis plus d'un an.

**Salaire :** 185 F brut par jour, nourri et logé.

Si vous êtes intéressés, prendre contact au :  
04 78 86 94 94

### CENTRE DE LOISIRS VACANCES D'ÉTÉ

Accueil des enfants de 2 à 12 ans

- En téléphonant au 04 37 41 11 25
  - En faxant au 04 37 41 11 26
  - par E-Mail : [alj2@wanadoo.fr](mailto:alj2@wanadoo.fr)
- En retirant les fiches d'inscription en Mairie de Pollionnay.

**Animations Loisirs jeunes ALATFA**  
Espace de l'ouest lyonnais  
2 bis rue Nicolas Sicard  
69005 Lyon

### OPÉRATION JOB D'ÉTÉ

Que vous proposiez du travail ou que vous en cherchiez contactez le :

**Bureau information jeunesse**  
1 place Charles de Gaulle  
69290 Craponne  
Tél : 04 78 44 84 75

### LE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS : LA RÉCUPÉRATION DES PILES USAGÉES

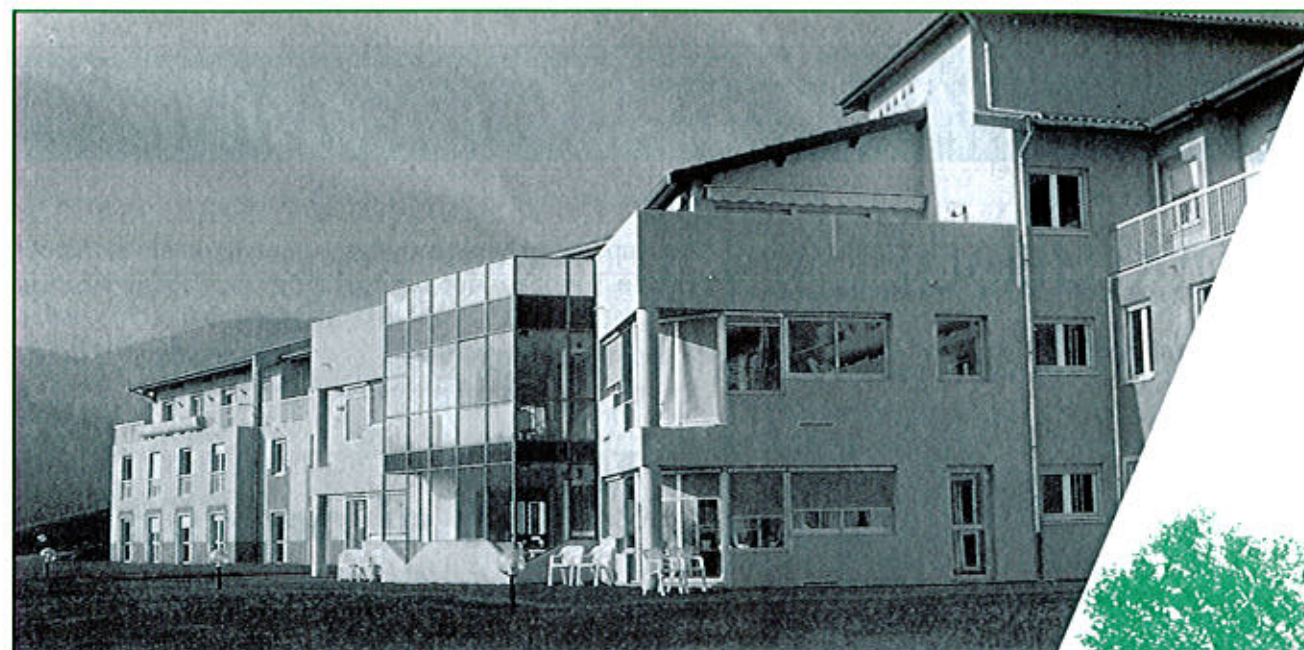
Depuis les vacances de février, un container destiné à recevoir les piles usagées a été installé à côté du portail d'accès à l'école publique "Michel Serres" de Pollionnay. Sa mise en place doit permettre aux enfants d'apprendre à effectuer au quotidien le geste simple qui consiste à ne plus jeter les piles usagées extraites de leurs consoles de jeux et autres jouets électroniques dans la poubelle familiale.

D'ici quelques mois (les habitudes sont toujours très résistantes au changement) nous espérons que chaque enfant (et ses parents) aura acquis le bon réflexe qui consiste à glisser dans sa poche les vieilles piles que l'on vient de changer afin de les déposer dans le container au moment de franchir le portail de l'école.

Rappelons que depuis le premier janvier 2001, il est obligatoire de déposer les piles usagées dans un container spécial afin de réduire les risques de pollution chimique. Au-delà de l'obligation, il faut bien prendre conscience que les constituants des piles sont très dangereux pour les plantes et pour la vie animale. C'est notre santé qui est en jeu, la nôtre et aussi celle de nos enfants et des générations futures. Des gestes simples et quotidiens peuvent aider à la préservation de notre avenir. Apprenons-les et rendons les naturels pour nos enfants.

Roger Beaumont

PS : un second container à piles usagées a été installé en face de l'agence postale. Vous en trouverez aussi chez les commerçants du village.



**Les Aurélias**

Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge. Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

69290 Pollionnay par Craponne - Tél. : 04 78 87 42 42 - Fax : 04 78 87 42 00

#### M. BROSSARD *Laurent*

- CRÉATION
- ENTRETIEN ESPACES VERTS
- MACONNERIE
- TERRASSEMENT



Ponce Chenevière  
69290 POLLIONNAY  
N° Siret 415 261 163 00018

Tél. 04 78 48 18 62  
Portable 06 07 05 56 04



Mécanique • Carrosserie  
Peinture  
Vente neuf & occasion

**GARAGE CHAPOLARD**

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE  
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

#### S.A.R.L. BEAUPELLET



CHAUFFAGE FUEL ET GAZ  
SANITAIRE  
ZINGUERIE  
DÉPANNAGES



QUALIFICATIONS : PGN. PGP. QUALIBAT

☎ 04 78 48 12 48 - Fax : 04 78 48 16 57

« La Rapaudière » 69290 Pollionnay

### le jardin des lettres

LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud  
69290 CRAPONNE

Téléphone & télécopie : 04 78 44 66 54

## LA VIE ASSOCIATIVE

### MÉDIATHÈQUE

"Et si on se la jouait fraternel..."



En écho à la semaine nationale contre le racisme (du 19 au 23 mars) la Médiathèque s'est associée elle aussi à l'action intitulée "36 000 cartes contre le racisme". Il y eut d'abord une sensibilisation des élèves de l'Ecole Michel Serres durant les journées hebdomadaires d'accueil, puis une invitation à tous les jeunes adhérents de la Médiathèque à venir rédiger des messages insistant sur la tolérance, la fraternité, le respect des autres. Une trentaine d'enfants ont ainsi pu s'exprimer et écrire leurs messages sur des cartes fournies par la Fédération des Oeuvres Laïques qui a initié l'opération. Les destinataires de ces cartes ont été tirés au sort dans l'annuaire par les rédacteurs.

Toutes ces cartes ont été remises le mercredi 21 mars à la Poste de Pollionnay par une délégation d'une vingtaine d'enfants qui ont ensuite été reçus en la Mairie dans la grande salle du conseil.



MÉDIATHEQUE DE POLLIONNAY

Dessin : NEMO

Kévin

*La nuit tous les chats sont gris ! Les hommes aussi ?  
Éteignons la lumière pour voir !*

Sabine

*Tous les enfants sont pareils, quelle que soit la couleur de leur peau  
si on les tape, les mêmes larmes couleront de leurs yeux  
Ils exprimeront le même bonheur si on les aime, si on leur caresse les cheveux.*

Solène

*Que l'on soit Audrey, Loria ou Lizi, on a tous  
deux pieds, deux mains, une tête et des cheveux.  
Un cerveau et un cœur.  
Et ta qu'as-tu dans ton cœur ?*

Le Maire, entouré de deux adjoints, a accueilli et dialogué avec les enfants et les adultes accompagnateurs, et écouté les messages qui venaient d'être envoyés.

Tous ont ensuite pu savourer les biscuits et boissons. Si les enfants ont fait une démarche personnelle en participant à cette opération, la municipalité, par cette réception officielle, a ainsi montré aux enfants l'importance donnée à ce problème. Enfin, la médiathèque envisage de réaliser un livre regroupant tous ces messages et leurs réponses... que nous espérons nombreuses.

## LA VIE ASSOCIATIVE

Durant la même période, les murs de la Médiathèque ont abrité l'exposition "Racisme au microscope" et des achats sur ce thème ont été faits.

Parmi les animations du mois d'avril, citons la soirée lecture spectacle animée par la compagnie Bel-Ami, sur des textes de Maupassant et Cohen.

Enfin, voici quelques chiffres extraits du rapport d'activité 2000 :

- 8 h 30 d'ouverture hebdomadaire au public, soit mercredi, samedi, dimanche, de 10 h à 12 h et jeudi de 16 h 30 à 19 h, sans oublier les deux heures de permanence scolaire.
- 426 lecteurs inscrits (228 adultes et 198 enfants), soit 27 % de la population (1580 habitants).
- 23 personnes composent l'équipe d'animation.

Au cours de l'année, 16 246 livres ont été prêtés, 3445 documents sonores, 2406 cassettes vidéos, 234 cédéroms, soit un prêt global annuel de 22 331 documents, c'est-à-dire 14,1 documents par habitants.

Si vous souhaitez plus de détails sur ces quelques chiffres, n'hésitez pas à consulter le rapport d'activité. A la lecture de ce dernier il apparaît que la Médiathèque participe pleinement au rayonnement culturel du village... et que de nouveaux adhérents peuvent toujours nous rejoindre !

Tristane Almosino  
Pour l'équipe d'animation.

**image7** **Nouveau**  
Tirage APS et 135 avec index agrandissements  
**Photographie**  
**KODAK Express**  
Développement en 1 heure  
**04 78 57 04 89**  
103-105, av. Edouard Millaud  
69290 Craponne

**Sarl Paul Abeillon**  
**Electricité Générale**  
**Automatisme et Mécanique Industrielle**  
**Maintenance - Dépannage**  
**Rénovation - Mise en conformité**  
**Tél/Fax : 04 78 48 17 64**  
**Port : 06 11 14 83 42**

### CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE

ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE

LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

**TEL. : 04 78 48 13 14**

Fax : 04 78 48 17 54

## LA VIE ASSOCIATIVE

### SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

La salle des associations était pleine ce mardi 13 mars à 20h30 pour l'assemblée générale de notre comité. Une soixantaine de participants curieux ou militants, venus s'informer des "nouvelles du front", c'est déjà beaucoup. Ceux qui participent à la vie associative, quelle qu'elle soit, savent combien il est difficile de réunir plus de 15 à 20 personnes pour une assemblée générale.

La séance a été ouverte par notre président, Alain Troili présentation des membres du bureau et des membres de l'intercommunale, à l'intention des nouveaux habitants - nouveaux adhérents. Puis tous ont écouté avec attention le "général - secrétaire" Camille Mordelet, qui a brossé un tableau complet de la situation, cartes et transparents à l'appui.

Le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier ont été adoptés tous les 3 à l'unanimité. Les nombreuses questions qui ont suivi les exposés ont montré l'intérêt, l'inquiétude, la colère, mais aussi l'attachement à nos coteaux et la détermination à les défendre.

Cette AG s'est terminée par un vrai moment de convivialité autour d'un mâchon préparé par nos bénévoles.

Pour tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre région, sans prendre le temps de "s'investir", rappelons quelques points :

1/La très bonne entente et la parfaite identité de vue de la SCL avec ALCALY, qui regroupe plus de 1 500 élus de plus de 100 communes, représentant quelques 250 000 habitants.

2/Le regroupement d'associations voisines ou d'intérêt commun : 23 comités locaux, 10 associations adhérentes et 6 associations indépendantes, partenaires dans nos actions.

Nous représentons une force qui ne faiblit pas depuis 11 ans, bien au contraire

**Rejoignez-nous !**

Avec vous, les coteaux du lyonnais resteront tels que nos pères les ont façonnés, et tels que nous voulons les laisser à nos enfants.

Pour le comité  
E. Brochet

### ASSOCIATION GENEVIÈVE DUMONT

Retour sur l'année 2000

#### NOS ACTIVITÉS PONCTUELLES

**Assemblée générale** : 11 mars 2000, plus de 40 personnes présentes ou représentées. Deux artistes sont retenus pour les expositions de juin et de septembre : Bernard Dumas, plasticien et Christine Célarier, sculpteur. En clôture, un repas amical au restaurant "Terrasse" pour ceux qui le souhaitent.

**Expositions** : - Dimanche 28 mai, 11 heures : vernissage de l'exposition "Utopia - Passage" de Bernard Dumas. Peintures, collages, textes, moyens et grands formats. Jubilation des couleurs, éclatement des textes et des formes. Belle journée chaleureuse où amis, sympathisants et curieux ont pu profiter d'un jardin épanoui. Bonne fréquentation tout au long du mois de juin malgré les week-ends prolongés de l'Ascension et de Pentecôte.

- Du samedi 2 septembre au dimanche 8 octobre : Christine Célarier présente "Entre-Deux". Sculptures, textes, objets détournés et habités, peintures, bronzes, photographies, pièces individuelles ou installations qui toutes racontent des secrets. Affluence au vernissage qui s'est prolongé bien au-delà de la fin du jour...ambiance sympathique et conviviale une fois encore. En septembre, une fréquentation inaccoutumée le premier dimanche, foire de Pollionnay, plus d'un millier de visiteurs. A remarquer : certaines personnes ont désormais pris l'habitude de venir ce jour-là en notre lieu. Christine Célarier a passé tous ses dimanches à Pollionnay pour le plus grand plaisir des visiteurs.

#### ANIMATIONS SCOLAIRES

Depuis 1998, les artistes reçoivent les écoliers et écolières de l'école "Michel Serres" de Pollionnay, du CM2 à la Maternelle, à "La Remise", autour de leur exposition, des sculptures de Geneviève Dumont, bref de l'Art Contemporain. Ce sont autant d'échanges fructueux et vivants. Ainsi s'est nouée entre l'école et "La Remise" une relation on ne peut plus bénéfique : certains enfants connaissent le lieu, y amènent leurs parents, ou viennent et reviennent parfois de leur propre initiative.

#### RELATIONS

• Avec Pollionnay. La municipalité soutient notre action en nous octroyant une subvention en constante augmentation depuis deux ans, nous l'en remercions. Des élus et, notamment, l'adjoint chargé de la Culture, viennent officialiser nos vernissages et nous encourager.

## LA VIE ASSOCIATIVE

• Ailleurs. Soutien de l'Association du Demi-Millénaire, émanant du Centre hospitalier Saint-Jean de Dieu, par l'intermédiaire de son président, le docteur M. Attia. Un ensemble de cinq pièces crée par Geneviève Dumont dans les années 70, "Tables et Chaises" a été présenté à l'occasion de l'exposition "Jardin des sculpteurs" (17 mai-17 septembre 2000).

#### MISE EN VALEUR ET CONSERVATION DE L'ŒUVRE DE G. DUMONT

Plusieurs sculptures et toiles dispersées ont été placées à "La Remise", bétons, plâtre, ainsi que "Tables et Chaises" évoqué plus haut qui était en dépôt mais non exposé à Villeurbanne puis restitué à la famille.

Geneviève Dumont, son œuvre, le lieu ("La Remise") apparaissent dans plusieurs ouvrages récemment parus.

- "Histoire des Arts Plastiques à Lyon au 20<sup>ème</sup> siècle", par A. Vollerin;

- "Guide Utopia 1999", par L. Mazenod;

- "Préinventaires des monuments et richesses artistiques", n°29 - Pollionnay - édité par le Conseil Général du Rhône (2000).

- "Dictionnaire des peintres et sculpteurs à Lyon aux XIX<sup>e</sup> & XX<sup>e</sup> siècles", par Bernard Gouttenoire (Editions La Taillanderie).

#### NOS ACTIVITÉS 2001 : DEUX EXPOSITIONS DEUX PEINTRES PLASTICIENNES :

- Danielle Stéphane du 9 juin au 8 juillet inclus  
Vernissage le samedi 9 juin à 18h

- Le Shi Chun Lee du 1<sup>er</sup> septembre au 7 octobre inclus  
Vernissage le 1<sup>er</sup> septembre à 18h.

La secrétaire  
Jacqueline Pradelle



## LA VIE ASSOCIATIVE

### APRAC

(ASSOCIATION DE PROMOTION RURALE  
D'ART ET DE CULTURE)

Les hommes du XXI<sup>e</sup> siècle sauront-ils construire un monde plus humain, et promouvoir une authentique culture pour et avec tous ? Cela dépend de chacun de nous. Nos villages, lieux de vie pour les habitants, sont aussi espace d'aération, de ressourcement, de dialogue pour les habitants des villes, souvent en recherche de leurs racines.

La vocation promotionnelle de l'APRAC est de répondre aux besoins d'aides, d'information, de documentation, de formation et de favoriser les échanges d'expérience dans les domaines culturels, artistiques, patrimoniaux, de la fête,...

Depuis bientôt trente ans, notre association avec l'aide des pouvoirs publics a pu réaliser de nombreuses actions. Ces dernières années, le manque de moyens financiers nous empêche d'employer une personne qualifiée.

En 1991, a été inauguré le circuit des églises et chapelles romanes en Pays Lyonnais et durant l'année 2000, près de 10 000 personnes ont été accueillies sur l'ensemble des 9 sites. En mai et juin 2001 auront lieu 9 concerts pour le "3<sup>ème</sup> Printemps choral des églises romanes en Lyonnais".

Bien sûr, d'autres patrimoines de villages seraient à mettre en valeur...

Afin de pouvoir réorganiser l'APRAC, pour l'avenir et avec les coopérations utiles, toutes les bonnes volontés sont sollicitées.

Nous espérons votre adhésion et si possible votre participation car l'union fait la force...

Yves Drouet

Stéphane Parret

**Chambre d'agriculture du Rhône**  
4 place Gensoul 69005 Lyon

## LA VIE ASSOCIATIVE

### COMPTE RENDU DU CLUB DE FOOT DE POLLIONNAY

Chères amies, chers amis,

La soirée karaoké du 17 mars 2001, organisée par le club de foot de Pollionnay, s'est déroulée dans une ambiance très conviviale et sympathique.

Les dirigeants du club vous en remercient vivement : en effet, nous étions plus de 150 personnes à nous être déplacées.

Quelques enfants du foot étaient aussi venus, ainsi que de nombreux joueurs seniors. Les résultats de nos équipes sont à l'image du karaoké, encourageants pour l'avenir. Notre jeune équipe de débutants progresse pas à pas. Nos deux équipes, poussins et ben-

rie "moins de 13 ans", pour les enfants nés en 1988 et 1989. Faites-vous connaître le plus rapidement possible auprès du club, auprès de Mme Beauplet au (04 78 48 12 48) ou directement auprès des entraîneurs, les mercredis de 14h à 16h, au stade.



Nous avons eu l'immense chagrin de perdre récemment l'un de nos dirigeants : Daniel Janin Thivos. Les joueurs n'entendront plus la voie de leur meilleur supporter. Ses enfants Laurent et Hervé, en tant que joueurs, Chrystel et Yoan, son neveu en tant qu'arbitre, prennent la relève.

A savoir, enfin qu'aura lieu le vendredi 8 juin au soir un concours de pétanque au stade.

#### Hommage à Daniel

Discret, de petite taille, il ne se mettait jamais en avant. Pourtant il était toujours présent : travailleur, volontaire, il ne disait jamais non pour prêter main forte, soutenir ses "petits bleus" ou participer à l'assistance de nos rallyes. La vie ne l'a pas toujours gâté mais il ne se plaignait à aucun moment. Il est parti trop vite, trop tôt sans que nous ayons eu le temps de le remercier pour ce qu'il faisait, pour ce qu'il était. Il sera toujours présent dans nos têtes et dans nos cœurs.

Anna Bliem

Dans le cadre champêtre et forestier,  
des produits naturels

**Auberge  
des Garennes**

Menu Campagnard - Banquets - Repas d'Affaires  
Anniversaires - Mariages - Séminaires  
Terrasse ombragée - Jeux d'enfants

Col de la Croix du Ban - Soucieux-les-Mines  
**Tél. 04 74 70 48 47**  
Route départementale 610, entre Pollionnay et St-Pierre-la-Palud

**Le Pollionnay**  
Fabrice et Nathalie BATAILLE

**BAR - TABAC - PRESSE  
EPICERIE - SNACK**

**Tél. 04 78 48 18 39**

**Cabinet d'Architecture SERIZIAT**  
Jean-François/Jean-Charles

69760 Limonest tél : 04.78.35.24.15 Fax : 04.78.64.94.23

**MARY BOUTIQUE**

Maroquinerie - Bagages  
Gants - Parapluies

MAC DOUGLAS - TEXIER - ERBÉ - POURCHET  
SAMSONITE - DELSEY - ISOTONER

**112 av. P. Dumont  
TÉL. 04 78 57 90 14 69290 Craponne**

## LA VIE ASSOCIATIVE

### RESTAURANT TERRASSE

*Olivier Terrasse*

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY

### CHRISTIAN PATRU S.A.

PLÂTRERIE - PEINTURE  
REVÊTEMENT DE SOL

92, route de Paris  
69260 Charbonnières-les-Bains  
Tél. 04 78 34 50 13 - Fax 04 78 34 81 61

### DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER

Votre spécialiste :

**ROGER BRIARD**

Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY  
Tél. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78

### SARL JEAN FAURE

- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- ESCALIERS
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE

GREZIEU-LA-VARENNE. Tél. 04 78 57 18 04

### HAUTE COIFFURE RENATO

**Rénato**  
STYLISTE

*Création*



PRODUITS L'ORÉAL

TASSIN

157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71

CRAPONNE

66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60

## LA VIE ASSOCIATIVE

### MJC SOIREE MUSIQUES DU MONDE DU SAMEDI 3 MARS

Décidée sur un coup de tête, comme on aime, organisée en 2 temps 3 mouvements dans la joie, cette soirée a attiré et séduit environ 40 personnes de tous âges et de tous horizons.



Ambiance CABARET à partir de 21 heures avec TISANE (AHH!! le gingembre en tisane : un régal énergétique pour toute la nuit).

Victor avait sélectionné pour l'ambiance musicale un large éventail de musiques du monde : salsa du Brésil, rythmes africains, mélodies hindoues et envolées orientales pour nos derviches non tourneurs. Le visuel n'a pas non plus été oublié puisque des images de paysages du monde entier diffusées sur la télé ont accompagné notre voyage imaginaire autour de la planète.

La scène "ouverte à tous" a accueilli les percussionnistes de POLLIONNAY sous la direction de Thierry. Les petits et les "grands" s'en sont donné à cœur joie. La famille "percu" a été rejointe dans la soirée par d'autres fous de rythmes avec, dans le désordre, Lionel, Martin, Adrien, Mehdi, Jean-Baptiste, Joël...

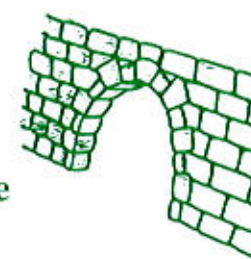
Bref : UNE SUPER BONNE SOIREE.  
POURVU QUE CA DURE!!!!

Amandine Barberat



Au menu : amis, musiciens et organisateurs ont dégusté une spécialité catalane mijotée toute l'après-midi par notre catalan local : Èljo.

Marc BOUCHARD  
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale  
Taille de pierres  
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY  
Tél. 04 78 48 12 78

**Mr.Bricolage**

2, avenue Edouard Millaud  
69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 57 33 11 - Fax 04 78 44 82 02  
<http://www.mr-bricolage.fr>

## LA VIE ASSOCIATIVE

### CONCERT REGGAE JUNGLE DU 10 FEVRIER

#### RÉOUVERTURE DU DANCE-FLOOR À POLLIONNAY!!!

Une programmation variée pour un nouveau style de soirée partant du reggae traditionnel au métissage de celui-ci avec la musique électronique (dub et jungle).

Une soirée commencée sur un doux rythme des Caraïbes avec Guillaume aux platines, suivi de "19 DUB" DJ de l'underground lyonnais à son œuvre savante de sélecteur de disques directement importés de Londres et de Jamaïque, inédits à ce jour à Lyon!!!

Pour la troisième fois à Pollionnay les Joyeux drilles du groupe "BôTamin" dans un style mélangeant agréablement les rythmes jamaïcains aux sonorités latinos et jungle, un nouveau set, une énergie nouvelle pour faire danser même les fainéants.

La soirée s'est achevée avec "DJ NYTO" du "CYBORG CREW" dans un voyage au cœur de la musique électronique et sur un rythme endiablé.

Résultat... env. 300 personnes se sont relayées sur la piste de danse dans une ambiance délirante et bon enfant!!!!.

Des jeunes et moins jeunes venant de tout l'Ouest Lyonnais pour notre rendez-vous maintenant coutumier à Pollionnay. Différentes associations (TANKA, CULTURE FUZZ, MJC ...) ont répondu présent, ainsi que les amateurs habitués des "Sound System" et, les médias qui ont gentiment diffusé l'information.

Nous voudrions remercier les bénévoles sans qui cela n'aurait été possible : (Franck, Joël, Thierry, Seb, Ben, Amandine...) ainsi que tous ceux qui soutiennent nos actions par leur présence ou leur tolérance.

Opération réussie car le but de ces soirées est la rencontre, la joie, et la bonne humeur.

Rendez-vous pour Emilie Jolie le 22 Juin!!!

### PREMIÈRE RENCONTRE "RENC'ARTS" DU MILLÉNAIRE

La première manifestation de la soirée a été le vernissage de l'expo de Jo Tachon. Jacques Buyas écrivain, a donné son point de vue "l'œuvre de Jo Tachon, est empreinte des essais picturaux des grands "bédéistes" du XX<sup>e</sup> siècle avec une pointe d'orientalisme, un zeste de symbolisme, une approche poétique à la Delvaux, mais l'ensemble reste d'une grande originalité et d'une sincérité touchante".

Ce même vendredi, en soirée, a eu lieu la suite des "Renc'Arts" à la salle des fêtes, une séance théâtrale interprétée par le TNT (Théâtre de notre temps) : "Le visiteur" d'Eric Emmanuel Schmitt, un texte qui "donne à penser, à rêver", ce texte est très beau, accessible à tous, chacun y trouve son compte dans les questions que se pose Freud. "Pendant la discussion avec "le visiteur" Freud se pose beaucoup de questions, il se met à douter et arrive à croire en Dieu.

Une cinquantaine de personnes assistait à cette représentation qui fut appréciée et bien applaudie.

Après cette séance tous ceux qui le voulaient se sont retrouvés à la MJC pour un concert Jazz, blues, ragtime avec le concours d'Alain Collonge à la guitare électrique et de Dominique Obadia à la guitare électro-acoustique.

Le dialogue de leurs guitares crée un répertoire instrumental aux multiples influences et aux petits oignons, fait de reprises et de compositions originales.

Amandine Barberat

La banque de votre  
quotidien, nous  
l'imaginons tous les jours.

Venez rencontrer nos Conseillers.

3, place de la Mairie  
69670 VAUGNERAY  
☎ 04 78 45 78 78  
Télécopie 04 78 45 83 26



## LA VIE ASSOCIATIVE

### L'ECOLE DE MUSIQUE DE POLLIONNAY - SAINTE CONSORCE, LA MJC DE POLLIONNAY

le 15 et 16 septembre 2001 au plan de la Vache, vous proposent un week-end loisirs et/ou stages percussions.

#### Samedi

Arrivée le samedi matin 10h avec son pique nique, début de stage de 14 heures jusqu'à 19 heures - 2 niveaux sont proposés :

- initiation - débutants 1<sup>ère</sup> année (stage 1)
- 2<sup>e</sup> année et plus (stage 2)

Repas du soir et soirée

#### Dimanche

Petit-déjeuner et ballade repas de midi, farniente, puis départ en fin d'après-midi.

Coût week-end : 2 repas + petit déjeuner + nuit : 180 F adultes - 150 F enfants

Coût stages : 200 F par personne minimum 5 personnes.

Réservations et renseignements au 04 78 48 10 03 Victor M. J. C

04 78 48 17 79 le soir

Pour l'école de musique M.A. Marchand

### TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorh - POLLIONNAY

**Ets ROULET**

7, allée des Primevères  
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON  
Tél. : 04 78 59 22 64

### ASSOCIATION DES FAMILLES

L'association de Pollionnay cherche toujours des responsables pour la relancer avec une ou plusieurs activités ; elle est équipée pour un atelier couture, dans lequel il manque quelques inscrits.

Les associations familiales sont constituées de familles fondées sur des principes de solidarité, d'initiative et de pragmatisme.

Les associations familiales peuvent beaucoup pour informer, former et accompagner les familles.

L'U. D. A. F (Union Départementale des Associations Familiales) dispose d'un service d'information aux familles : Info Familles.

Hervé de Rouville

### CLASSES EN 1

La matinée boudin

Dès l'aurore, les conscrits se sont mis à l'ouvrage pour fabriquer les boudins.

Cette journée allait-elle marcher ?

Nombreux d'entre vous sont venus et ont bravé les giboulées de neige et de froid.

Autour d'un verre de vin chaud vous avez dégusté ce délicieux boudin fabriqué à l'artisanal sous un feu de bois. Après avoir partagé un moment de convivialité vous êtes repartis avec une fricassée à partager en famille.

Merci à vous tous pour votre participation ce qui fit de cette journée une réussite.

Nous remercions aussi les habitants de la place de la paix pour avoir supporté le bruit dès l'aurore.

Un grand bravo à notre chef "Robert" et toute l'équipe qui l'a entouré.

Irène Bouchard



## LA VIE ASSOCIATIVE

### QUE SE PASSE-T-IL À LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

Après tant d'années à profiter de la Maison de la Rencontre et de tous les travaux effectués par l'ancienne équipe que nous avons usée à la tâche, nous ne pouvions pas laisser tout disparaître.

Mais d'abord un grand merci aux membres de cette ancienne équipe qui se sont portés victorieusement vers de grandes réalisations. Nous ne sommes pas prêts à les égaler, mais nous n'avons pas envie non plus de ne plus les "rencontrer" eux et tous les amis dont nous avons fait la connaissance.

Aussi allons nous essayer de reprendre très modestement le flambeau cette année en assurant les dimanche-café le 1er et le 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois de 10h à 12h et une exposition à la foire de Pollionnay.

Alors venez nous rejoindre un de ces dimanches. C'est bien sympathique de bavarder devant un café, un chocolat ou un jus de fruit (avec petits gâteaux) et cela nous ferait très plaisir que de nouveaux venus viennent partager l'ambiance amicale et chaleureuse de ces rencontres.

Si le dimanche ne convient pas à tous, nous envisagerions une réunion supplémentaire un autre jour et à un autre horaire si nécessaire.

Nous attendons vos suggestions.

A bientôt donc et merci à toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu s'investir avec nous pour cette nouvelle année.

Monique Eono

### FOIRE

L'assemblée générale du comité s'est tenue le 19 décembre 2000. Quelques modifications de principe des statuts ont été votées, et le 1/3 du conseil d'administration a été renouvelé. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 5 nouveaux membres.

Lors de la réunion du CA du 16 janvier 2001, le bureau a été élu et se compose ainsi :

|                                   |                      |
|-----------------------------------|----------------------|
| <u>Président</u> :                | Jean Michel Morellon |
| <u>Vice - Président délégué</u> : | Louis (Lulu) Chantre |
| <u>Secrétaire</u> :               | Pierre Grataloup     |
| <u>Secrétaire adjoint</u> :       | Philippe Roux        |
| <u>Trésorier</u> :                | Raphaël Poccachard   |
| <u>Trésorier Adjoint</u> :        | René Chantre         |

et déjà ont été posés les premiers jalons de la foire 2001.

Alternant réunions de bureau et réunions plénières, nous creusons les idées et affinons les choix. Dans les grandes ligues, nous retrouverons le plan de circulation arrêté en 2000. Nous retrouverons aussi le vide grenier, et là, nous comptons sur vous !... Quelques pôles attractifs par ci, par là et sans doute, une grande exposition dans la salle municipale... nous y reviendrons.

Mais entre temps, une idée nouvelle à pris corps !... Nous avons décidé la création d'une grande fête villageoise pour le 14 juillet : "Jour de Moisson"... fauchage à la main, liage des gerbes, montage des meules... sans oublier un solide casse croûte paysan et pourquoi pas un bal champêtre...

L'organisation est prise en charge par le comité de la foire, associé au sou des écoles. Tous les bénévoles seront évidemment les bienvenus, et toute la population du village grands et petits, est invitée à faire la fête avec nous.

Tout cela va se développer, se préciser... mais si d'ores et déjà ce projet vous séduit, vous inspire, si vous voulez nous faire part d'une idée, apporter votre touche personnelle, votre expérience... et bien dites-le nous, nous regarderons cela ensemble.

A bientôt

Pour le comité : E. Brochet.

## LA VIE ASSOCIATIVE



### ANCIENS COMBATTANTS

Un an déjà !

Hommage à Marcel Fougerouse

Le 20 avril 2000, il y a tout juste un an, disparaissait notre ami Marcel Fougerouse, des suites d'une maladie implacable.

On peut s'insurger contre un sort injuste qui l'a privé, après une vie de travail et de dévouement à la cause publique, de la joie d'une retraite bien gagnée.

Une émotion forte, palpable ce mardi 25 avril 2000 à l'occasion de ses funérailles lorsque Gilbert Marignier, Maire de notre commune, évoquait le destin d'un homme sur la mémoire duquel une nombreuse assistance se recueillait.

Marcel Fougerouse venait de quitter les siens et derrière tous les témoignages, revenait l'image d'un homme à la droiture exemplaire. Homme de rigueur, opiniâtre, respectueux de la chose publique, il a toujours fait passer l'intérêt général avant ses intérêts personnels, sacrifiant souvent sa propre vie de famille. Discret, il savait allier la fermeté et le compromis partout, en tout lieu, avec le souci majeur de l'intérêt communal.

Pour mémoire, je rappelle sa carrière de chef du 3<sup>e</sup> bureau à la Mairie de Lyon. Maire de Pollionnay de 1961 à 1989, le village lui doit de nombreuses réalisations dont la salle des fêtes témoin d'innombrables manifestations de la vie associative.

Il aura été aussi un des acteurs importants dans la réalisation de la maison de retraite Jean Villard.

Il était titulaire de la médaille d'or départementale et communale, Chevalier des Palmes Académiques, Chevalier du Mérite Agricole et titulaire de la médaille de bronze Jeunesse et Sports.

Une loi bien tardive de janvier 1993 réparait une injustice vis-à-vis des Combattants de l'Armée des Alpes et, après avoir attendu 49 ans, Marcel Fougerouse recevait enfin :

- La carte du combattant
- La croix du Combattant

En 1939, classé service armé, il était incorporé le 30 novembre de cette même année au dépôt d'artillerie de Gap. Ayant suivi les ESOR de Poitiers, il était nommé Maréchal des Logis le 20 mars 1940 et était affecté au 2<sup>e</sup> Groupe du 149<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie avec lequel il participera à la Campagne des Alpes. Il restera sous les drapeaux jusqu'au 20/10/1942, date où il est démobilisé.

En ce jour anniversaire, ayons une pensée émue pour tous nos camarades disparus et en particulier pour un de ses amis, très cher au cœur de tous, qui lui aussi a marqué Pollionnay de son empreinte bénéfique : notre ancien et merveilleux curé, le Père Gabriel Sivignon.

Faisons nôtre cette citation de Martin Gray :

"Etre fidèle à ceux qui sont morts, ce n'est pas s'enfermer dans la douleur ; il faut continuer de creuser son sillon droit et profond, comme ils l'auraient fait eux-mêmes, comme on l'aurait fait avec eux, pour eux, et transmettre leur message, leur voix, à un fils, à un frère, aux autres quel qu'ils soient, et la vie tronquée des disparus, alors, germera sans fin".

Le président des Anciens Combattants :

Roger Deroux



Matériels pour l'ennoblissement textile  
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)  
Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

### Jacques Poix Communications

PAO  
PHOTOCOPIE  
N & B - COULEUR  
IMPRIMERIE  
PAPETERIE



2 ADRESSES  
POUR MIEUX  
VOUS SERVIR

50, av. Victor Hugo  
T A S S I N  
Tél. : 04 78 34 89 18  
Fax : 04 78 34 88 91

68, av. Ed. Millaud  
C R A P O N N E  
Tél. : 04 78 44 87 66  
Fax : 04 78 44 62 35

## LA VIE ASSOCIATIVE

### LES AMIS DE LA CHAPELLE DE LA LARNY

Encore une association direz-vous !

Les habitants des hameaux de Larny, Mercruy et Valency ont joint leur énergie pour créer cette association loi 1901 dans le but principal de favoriser le contact entre tous mais aussi pour :

- Permettre aux amis de la Chapelle (anciens et nouveaux) d'organiser divers événements,
- Poursuivre et achever la rénovation de la Chapelle de Larny (plus spécialement le clocher),
- Donner de l'importance aux cérémonies à la Chapelle,
- Aider au classement de la Chapelle.

Seuls les habitants de ces 3 hameaux peuvent être membres actifs.

Le dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2001, nous fêterons cette naissance autour d'un pique nique "sorti du sac". Cette journée aura pour thème : "Larny d'hier et d'aujourd'hui"

Vous avez de vieilles photos ou documents sur la vie d'autrefois dans nos 3 hameaux, mais aussi sur les fêtes champêtres de 1972, 1974, 1977, 1979 à Larny, merci de nous joindre : Simone Graël (04 78 48 14 89 avant 19h30) ou Jean Bouchard (04 78 48 12 61)

Que proposons - nous le 1<sup>er</sup> juillet ?

- Une marche dans nos bois
- Des jeux pour enfants
- Une exposition de photos anciennes
- Une exposition artisanale autour de la poterie, la sculpture et la peinture
- La convivialité autour d'une buvette et d'un pique-nique "sorti du sac"
- Diverses autres animations

Cette journée se veut champêtre et pour faciliter le stationnement venez nous rejoindre à pied, en vélo, à cheval, ou en trottinette !..

L'association est organisée autour d'un conseil d'administration de 12 membres et son siège social est chez Simone Graël, Larny 69290 Pollionnay.

Le bureau de l'association est formé de :

- Présidente : Simone Graël
- Vice-Président : Jean Bouchard
- Trésorier : Pierre Jean Roux
- Vice-Trésorier : Bernard Frigo
- Secrétaire : Virginie Porta
- Vice-secrétaire : Jean Jacques Guillaume

Longue vie à cette association !

Simone Graël et Jean Bouchard

## INTERCOMMUNALITÉ



### OFFICE DU TOURISME DE L'OUEST LYONNAIS

Domaine de Lacroix Laval

69280 Marcy l'Etoile

Téléphone/Télécopie : 04 78 87 05 21

E-Mail : ot.ouestlyonnais@wanadoo.fr

A partir du 12 mai : ouverture les week-ends de 14h30 à 17h30

Lundi 14 mai à 19h00 : Assemblée générale à Grezieu la Varenne

Dimanche 17 juin : Journée du Patrimoine de Pays

Dimanche 7 octobre 2001 : Fête du Tourisme à Marcy l'Etoile

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLONS DU LYONNAIS

Gilbert Marignier Premier Vice-Président

Le 18 avril dernier, la CCVL a élu son exécutif pour le mandat 2001/2007 :

Président : Emmanuel Mony  
Adjoint à Grezieu la Varenne

1<sup>er</sup> Vice-Président : Gilbert Marignier  
Maire de Pollionnay

2<sup>e</sup> Vice-Président : François Avril  
Adjoint à Messimy

3<sup>e</sup> Vice-Présidente : Florence Perrin  
Adjointe à Thurins

4<sup>e</sup> Vice-Président : Eric Vialatoux  
Adjoint à Yzeron

5<sup>e</sup> Vice-Président : Daniel Malosse  
Adjoint à Vaugneray

6<sup>e</sup> Vice-Présidente : Françoise Rozier  
Conseillère à Brindas.

### COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 14 DÉCEMBRE 2000

Le Conseil de la Communauté de Communes s'est réuni en séance plénière le 14 décembre 2000 à la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, retenons les suivants :

#### ■ Contrat global de développement des Coteaux du Lyonnais (ACOLADE)

L'association du Pays des Coteaux du Lyonnais pour l'Aménagement et le Développement (ACOLADE), créée en 1999, regroupe quatre communautés de communes et plus de 100 000 habitants dans un rayon situé entre 15 et 35 kilomètres de l'agglomération lyonnaise. Cette association a été créée dans le cadre des contrats globaux de développement établis avec la Région Rhône-Alpes. Le contrat d'objectifs a été validé par le Conseil de communauté. Il doit être soumis à la Région au début de l'année 2001.

L'objectif premier de ce contrat est de faire émerger **4 bassins de vie dans un territoire de grande qualité paysagère et environnementale.**

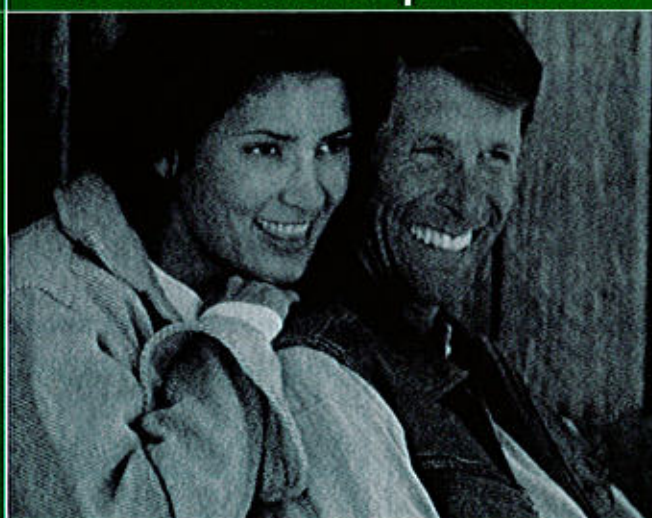
Il propose trois axes de développement :

- Organisation maîtrisée autour du concept de "village densifié"
  - renforcer les centres bourgs
  - limiter la consommation foncière
  - encourager la vie socio-culturelle
- Développement organisé des activités marchandes et non marchandes
  - soutenir le développement des entreprises
  - qualifier l'espace économique
  - soutenir l'agriculture
  - organiser l'activité touristique
- Se donner les moyens de son autonomie dans l'organisation et le développement du territoire
  - valoriser l'identité du territoire
  - se doter de méthodes de travail sur un territoire de 100 000 habitants
  - mobiliser et rechercher les complémentarités

#### ■ Association Solidarité-Emplois

L'association Solidarité-Emplois est un partenaire adapté pour améliorer le service rendu aux employeurs et aux demandeurs d'emploi. Le Conseil approuve donc la convention de partenariat à passer avec l'association : une subvention de fonctionnement de 150 000 F par an est prévue pour lui permettre d'assurer ses missions. Deux délégués de la CCVL sont désignés pour siéger au conseil d'administration.

Ce sont nos clients qui le disent !



**"Peugeot FAHY,  
chaque jour,  
ils nous facilitent  
la vie"**

www.occasionsdulion.com/francheville

**Dans l'ouest lyonnais, FAHY S.A.**

25, avenue du Chater - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20



## INTERCOMMUNALITÉ

### ■ Office du tourisme de l'ouest lyonnais

La CCVL travaille en collaboration avec l'Office du tourisme en faveur du développement touristique. L'Office assure principalement la promotion et l'animation touristique du territoire. Le Conseil décide de renouveler la convention de missions avec l'Office pour une durée de trois ans. Cette convention rappelle le montant des subventions annuelles : 10 F par habitant en 2001, 10,50 F en 2002, et 11 F en 2003.

### ■ Association Le Lyonnais touristique

Depuis quelques années, une dynamique touristique s'est mise en place à l'échelle des Monts et des Coteaux du Lyonnais (éditions de cartes et guides touristiques,...). Jusqu'à ce jour, ce partenariat était établi sous forme de convention. Aujourd'hui, la création d'une association s'avère nécessaire pour faciliter le fonctionnement et le processus de décision. Le Conseil décide donc d'approuver les statuts de l'association et d'y adhérer. Trois délégués sont désignés pour siéger à l'assemblée générale (dont un au conseil d'administration).

### ■ Aménagement touristique du Garon

Le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée du Garon (SMAVG) est chargé d'assurer l'élaboration et le suivi du Contrat de rivière du Garon. Le Conseil décide d'approuver la convention à passer avec le SMAVG afin de déterminer les maîtrises d'ouvrage des travaux, les répartitions de charge financière, ainsi que le rôle du comité de pilotage.

### ■ Redevance des ordures ménagères

Le Conseil de communauté décide de maintenir pour la cinquième année consécutive la redevance des ordures ménagères à 745 F pour l'année 2001.

### ■ Système d'information géographique

Le Conseil de communauté approuve le marché à passer avec le Groupement Société Générale d'infographie/Imagis, relatif au système d'information géographique comprenant 4 lots (fourniture et installation de logiciels, intégration de données, formation des utilisateurs, maintenance des logiciels). Le montant s'élève à 528 286 F HT.

### ■ Crèche Halte-Garderie

#### Relais assistance maternelle (RAM)

Dans le cadre du transfert de la compétence "petite enfance" à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, la CCVL doit être substituée aux communes dans tous les contrats et

conventions concernant les équipements petite enfance d'intérêt communautaire : le RAM les "Lutins de l'Ouest", le CLSH à Sainte-Consorte, la halte garderie "La colombe" à Grézieu, la crèche halte garderie "Au brind'enfants" à Brindas, le RAM "Les p'tits pouces", la halte garderie "La cajolerie" à Soucieu-en-Jarrest. La CCVL aura l'exploitation de ces équipements et assurera le développement du secteur petite enfance afin de répondre au mieux aux besoins de la population. Le Conseil approuve donc les différentes conventions à passer.

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 18 JANVIER 2001

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, retenons les suivants :

### ■ Mission locale : adhésion de la CCVL et désignation de représentants

Il existait dans le département du Rhône deux Permanence d'Accueil, d'information et d'orientation (PAIO) dépendant des communes d'Ecully et de Tassin la demi-lune. Le reste du département comporte des missions locales qui participent à la lutte contre le chômage des jeunes et leur offre une deuxième chance d'insertion professionnelle.

Selon l'incitation du Préfet du Rhône, les deux PAIO d'Ecully et de Tassin devraient fusionner pour se transformer en une mission locale qui couvrirait entre autre le canton de Vaugneray. En effet, ces Missions Locales sont des structures associatives plus efficaces et plus faciles à gérer que les PAIO.

Dans le cadre de ses compétences, la CCVL peut contribuer financièrement au fonctionnement de la Mission Locale. C'est pourquoi, le Conseil reconnaît l'intérêt communautaire de cette structure. Il décide d'adhérer à la Mission Locale afin que les jeunes en difficulté habitant sur le territoire communautaire puissent bénéficier de ses services.

Les projets de statuts sont approuvés et trois délégués sont désignés pour représenter la CCVL au conseil d'administration : Paulette Rivoire, Alain Fraïoli, et Yves Hartemann.

### ■ Demande de subvention auprès de l'Etat pour réaliser en 2001 les travaux suivants :

- centre de loisirs sans hébergement et Relais Assistantes Maternelles à Vaugneray,
- piscine de Thurins : mise en conformité, hydraulique,

## INTERCOMMUNALITÉ

- terrain de football, piste d'athlétisme à Messimy,
- pôle multi-accueil Petite Enfance à Messimy,
- extension des bureaux de la CCVL.

### ■ Brigades vertes du Conseil Général

Depuis plusieurs années, la CCVL fait appel aux brigades vertes du Conseil Général du Rhône pour effectuer des travaux d'entretien des espaces verts (sentiers pédestres,...). Le Conseil approuve la convention à passer avec le Conseil Général.

### ■ Espaces naturels sensibles

La CCVL dispose sur son territoire de deux espaces naturels sensibles identifiés par le Conseil Général du Rhône. Un des deux espaces se situe à la fois sur la CCVL et sur la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle. Afin de définir précisément les actions à conduire pour protéger et mettre en valeur ces espaces sensibles, une étude préalable est nécessaire. Le Conseil Général subventionne en totalité ces études. Le Conseil décide donc de solliciter son aide financière.

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2001

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, retenons les suivants :

### ■ Taux de la taxe professionnelle unique pour 2001

#### Rappel sur la taxe professionnelle unique (TPU)

Lors du Conseil communautaire du 22 septembre 2000, les délégués ont décidé d'instaurer la Taxe Professionnelle Unique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001. Cette taxe professionnelle (équivalente aux anciennes parts communales et communautaires) est acquittée directement par les entreprises à la CCVL, qui reverse aux communes membres une attribution de compensation. La TPU permettra à terme d'assurer sur le territoire de la CCVL un taux unique de taxe professionnelle, quelle que soit la commune d'implantation d'une entreprise.

Compte tenu des écarts de taux constatés avant le 1<sup>er</sup> janvier entre les différentes communes de la CCVL, une période d'intégration progressive est prévue pour atteindre le taux unique de taxe professionnelle sur 6 ans (2001-2006).

Afin d'être éligible à une bonification de sa Dotation Globale de Fonctionnement DGF (subvention d'Etat), la CCVL a modifié ses statuts et étendu ses compétences.

Les nouveaux statuts ont été approuvés par le conseil communautaire réuni le 28 novembre 2000. Le Préfet a approuvé le 27 décembre 2000 la modification statutaire de la CCVL portant sur l'extension de ses compétences, et a accordé la bonification de la Dotation Globale de Fonctionnement.

La communauté exerce donc depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 de nouvelles compétences dans les domaines de la petite enfance, de la voirie, de l'entretien des zones d'activités, de la maintenance de l'éclairage public. Le Conseil a délibéré le 1<sup>er</sup> février sur le taux de la taxe professionnelle unique qui sera de 14,36 % pour l'année 2001.

### ■ Attributions de subventions pour 2001

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la CCVL assure l'exploitation de plusieurs équipements petite enfance. Elle doit donc verser des subventions de fonctionnement aux organismes gestionnaires de ces équipements :

|                                                |                                                                                                       |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ALATFA                                         | • Relais assistantes maternelles "Les Lutins de l'Ouest" à Saint-Genis-les-Ollières et Marcy-l'Etoile |
|                                                | • Halte garderie "La Colombe"                                                                         |
|                                                | • Crèche halte garderie "Aux Brind'enfants"                                                           |
|                                                | • Crèche de loisirs sans hébergement à Sainte-Consorte                                                |
| Mutuelle "Les P'tits Pouches"                  | • Relais assistantes maternelles "Les P'tits Pouches" à Thurins                                       |
| Association des familles de Soucieu-En-Jarrest | • Halte garderie "La cajolerie" à Soucieu-En-Jarrest                                                  |

**TOTAL des subventions 1 405 374 F**

Par ailleurs la CCVL décide d'attribuer des subventions à divers syndicats et associations pour un montant de 595 850 F.

### ■ Budget primitif 2001

Le Conseil approuve le budget primitif de l'exercice 2001 et les budgets annexes suivants : "Environnement", "Aide à l'Immobilier d'Entreprises", et les différents "Parcs d'Activités communautaires".

#### INVESTISSEMENT

|          |               |
|----------|---------------|
| Dépenses | 68 927 910.60 |
| Recettes | 69 716 179.61 |

#### INVESTISSEMENT

|          |               |
|----------|---------------|
| Dépenses | 73 378 174.72 |
| Recettes | 72 979 503.63 |

## INTERCOMMUNALITÉ

### ■ Décision de principe sur l'acquisition et la rénovation de la maison de convalescence à Yzeron

La commune d'Yzeron dispose sur le territoire d'une maison de repos et de convalescence appartenant à l'association départementale des anciens combattants et prisonniers de guerre d'Algérie Tunisie Maroc. Cette association envisage de vendre le bâtiment. Par ailleurs, l'établissement du Vinatier serait disposé à collaborer au projet pour accueillir les personnes convalescentes. Afin de pouvoir poursuivre l'étude et l'instruction du projet, le Conseil décide de prendre une décision de principe pour acquérir les locaux, les rénover et les mettre en location.

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 2 MARS 2001

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, retenons les suivants :

### ■ Mise en valeur des musées communautaires

La CCVL mène une réflexion sur la mise en place d'un réseau culturel et touristique communautaire. Elle s'engage aujourd'hui à assurer la maîtrise d'ouvrage des études et travaux nécessaires à la mise en valeur de la maison du blanchisseur à Grezieu et du musée Antoine Brun à Sainte-Consorte. Par la suite, l'exploitation des sites sera également assurée par la CCVL. Des conventions tripartites de mise à disposition des meubles et immeubles sont donc établies entre la CCVL et les communes et associations concernées.

### ■ Subventions à l'Ensemble Vocal des Vallons du Lyonnais

L'EVVL organise régulièrement des répétitions-concerts gratuits dans les villages de la Communauté et ponctuellement des concerts avec billetterie. Le 22 avril un concert a été organisé à l'église de Pollionnay. Le Conseil a décidé d'attribuer une subvention de 12 000 F à l'EVVL pour lui permettre d'organiser cette manifestation.

### ■ Barrage de Thurins

La remise en eau du barrage de Thurins permettrait la mise en valeur touristique du site qui se trouve à la croisée de sentiers pédestres, équestres et VTT. Le Conseil décide de reconnaître l'intérêt commun du barrage et de

verser à la commune un fonds de concours d'un montant de 300 000 F pour lui permettre de réaliser les travaux.

### ■ Plateau sportif à Messimy

La commune de Messimy s'est engagée dans une réflexion pour l'aménagement d'un plateau sportif avec des équipements dédiés aux loisirs familiaux et aux pratiques libres d'accès. Le projet a évolué vers deux directions :

- réaliser des équipements de proximité pour la population communale,
- réaliser des équipements répondant à un enjeu communautaire : terrain de football, piste d'athlétisme pour entraînement et compétition, et vestiaires correspondants.

Le Conseil reconnaît donc l'intérêt communautaire du terrain de football, de la piste d'athlétisme et des vestiaires.

### ■ Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Pour répondre aux besoins de la population de Vaugneray, Saint-Laurent-de-Vaux et Yzeron, un projet de Relais assistantes maternelles (RAM) est en cours. Le Conseil décide de reconnaître l'intérêt communautaire du RAM et de l'intégrer dans le futur CLSH. Il décide également d'ouvrir un concours pour le choix d'un maître d'œuvre et de constituer un jury de concours.

### ■ Pôle petite enfance situé à Messimy

Le bâtiment devant accueillir le pôle « petite enfance » à Messimy abritera aussi une classe de l'école maternelle communale. Il paraît opportun que la commune assure pour l'ensemble du bâtiment le suivi des études et des travaux étant donné que les deux projets s'intègrent dans un même ensemble. Le Conseil décide donc de passer une convention de mandat avec la commune de Messimy pour permettre à celle-ci d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble.

### ■ Centre de loisirs sans hébergement (CLSH) pour les communes du nord de la CCVL (Grezieu-la-Varenne, Pollionnay, Sainte-Consorte)

Dans le cadre du transfert de la compétence petite enfance depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la CCVL doit assurer l'exploitation du CLSH organisé à Sainte-Consorte. Une convention de mise à disposition des locaux est passée entre la commune et la CCVL, et une convention de gestion est passée entre la CCVL et l'ALATFA, organisme gestionnaire.

## DICTÉE INTERCOMMUNALE PASSEZ OU REPASSEZ LE CERTIF !!!

### Samedi 16 juin 2001 à 14 h

Tous les amateurs à partir de 12 ans, pourront se présenter à la première session du  
**Certificat Culturel des Vallons du Lyonnais**  
le samedi 16 juin 2001 à 14 h,  
dans les tennis couverts de la CCVL 20 chemin du Stade à Vaugneray

### Où s'inscrire ?

Dans la mairie de sa commune ou au siège de la CCVL.

Inscriptions gratuites. Les dernières inscriptions pourront être reçues sur place, le samedi 16 juin à partir de 13 h 30.

Tous les candidats, inscrits ou non, sont priés de se présenter dès 13 h 30 afin de recevoir leur numéro de participant et de rejoindre leur place.

Contact : Aude Poinot

Tél : 04 78 57 83 88



# E. LECLERC

## GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoît Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP  
et le vendredi jusqu'à 20h



# *La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos*



*Grand choix de plantes vertes  
et fleuries, compositions,  
plantes à massifs, fleurs coupées...*

**Pour vous servir : Non-Stop  
de 9 h à 19 h du lundi au samedi  
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés**



Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile  
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96